

Les petites épouses des blancs / histoires de mariages noirs

Causerie
de
Marisa G nondaho dit Simon
et
Stéphane Olry

Stéphane :

« L’Afrique, c’est loin. »

C’est ce qu’on disait dans ma famille.

« L’Afrique, c’est loin. »

On ajoutait : « Et puis, c’est il y a longtemps. »

Mon arrière-grand-père s’appelait Marc Simon. Dans la famille, nous l’appelions Bon-Papa. Ce surnom lui aurait été attribué par les indigènes en Afrique.

Ma mère disait : « Bon-Papa a été commandant de cercle en Afrique Noire. »

J’ai trouvé plusieurs exemplaires d’un livre poussiéreux dans le grenier de notre maison de famille à Saint-Malo : *Souvenirs de brousse* de Marc Simon. J’ai emprunté son coupe-papier à ma mère pour le lire.

Sorti à vingt-trois ans de l’école d’administration coloniale, Marc Simon est nommé en 1905 à un premier poste à Ouidah au Dahomey. C’est le Bénin actuel.

Marc Simon a porté la mission civilisatrice de la France. Il a creusé des puits et des canaux d’irrigation pour les indigènes.

Passionné d’agronomie tropicale, il apprend aux indigènes à acclimater le cacaoyer à l’Afrique. Il leur fait acheter des sécateurs afin qu’ils entretiennent les plants de cacaoyer qu’il fait pousser autour de leurs villages.

Marc Simon a reçu une médaille d’or du Mérite Agricole Colonial.

Bon-Papa a bourlingué en Afrique au gré de ses nominations. Lors d’un congé entre son premier poste au Dahomey, et le deuxième en Côte d’Ivoire, il se marie en Bretagne avec sa cousine, que nous appelions Bonne-Maman. Après vingt ans de brousse, Marc Simon revient en France auprès de sa femme et de ses enfants. Il fonde alors une florissante affaire d’importation de cacao. Au moment de prendre sa retraite, Marc Simon est président de la Chambre de Commerce Coloniale du Havre. Il bâtit notre maison de famille de Saint-Malo, et plante le jardin exotique qui l’entourne.

Lors des dîners de famille, au dessert, mes oncles racontaient qu'à chaque poste où il était nommé, Bon-Papa avait coutume de contracter un « mariage noir » avec une belle indigène. À son départ, il avait soin de demander à un collègue de faire porter à la délaissée quelques verroteries pour la consoler. Mes oncles rigolaient : « Sacré Bon-Papa ! »

Mes tantes soupiraient : « Pauvre Bonne-Maman. » Elles ajoutaient : « Heureusement, il a eu la décence de ne pas reconnaître les enfants de ses « mariages noirs. »

Je caressais le projet d'écrire un ouvrage inspiré par la vie pittoresque de Bon-Papa. J'envisageais de refaire ses voyages au travers de l'Afrique pour retrouver les traces des jardins qu'il avait plantés là-bas.

Je commence par interviewer ma mère. C'est la dernière de la famille qui ait connu Bon-Papa. Elle se souvient d'un petit homme sec à barbiche blanche coiffé d'un chapeau de paille. Après le déjeuner, il se promenait seul dans son verger et n'aimait pas qu'on lui adresse la parole alors.

Elle l'a toujours vu flanqué d'un labrador. Les labradors se succédaient, génération après génération, mais s'appelaient toujours Chocolat.

Ma mère me confie qu'un jour - elle avait cinq ou six ans - Bon-Papa l'a faite fouetter car elle avait brisé la branche d'un de ses arbres exotiques.

Ma mère me déclare son manque d'enthousiasme pour mon projet d'enquête sur le passé colonial de notre famille. Elle souhaite que je laisse les morts en paix. Elle préfère que je ne mentionne pas les petites épouses noires de notre aïeul.

Elle me confie cependant quelques épreuves photographiques qu'elle a retrouvé dans la bibliothèque à Saint-Malo :

Portrait de Bon-Papa en jeune homme.

Vue sur les cacaoyers.

Panorama africain : une plage, une femme, un chien.

Quatre études d'une jeune indigène allongée sur une natte.

Marisa :

J'ai un mot à dire.

Stéphane :

Je n'ai pas fini mon introduction.

Marisa :

J'y ai pensé toute la nuit. Je vous demande de ne pas montrer les quatre photos de cette jeune fille.

Stéphane :

C'est pourtant ce dont nous avons convenu en concevant le plan de cette causerie.

Marisa :

Si les photos de cette femme étaient celles de la femme officielle de Marc Simon, votre Bonne-Maman, est-ce que vous les montreriez en public ?

Stéphane :

Les photos de cette jeune indigène étaient posées sur le linteau de la cheminée de notre bibliothèque à Saint-Malo. Nul ne s'est jamais avisé de les trouver indécentes.

Marisa :

C'est bien le problème.
Je vais décrire les photos.

Elles présentent une jeune fille africaine nue, allongée sur une natte. Le modèle est à peine nubile. Le cadrage renferme exactement le corps de la jeune fille, comme les plantes dessinées dans les herbiers du Muséum d'Histoire Naturelle. Quatre poses ont ainsi été prises : une sur le ventre, une sur le dos, une sur le côté gauche, une sur le côté droit.

À présent, je pose ces photos ici.

À l'issue de notre causerie, dans une heure, nos auditeurs seront libres de regarder ou pas ces photos.

Stéphane :

Bien.

Reprenons notre causerie.

C'est le moment où vous présentez l'histoire de votre famille.

Je vous cède la parole.

Marisa :

Ces dernières années, je suis allée plus souvent rendre visite à mon père à Bamako, au Mali.

Notre maison se trouve dans le quartier de Darsalam, au pied de la colline de Koulouba, pas loin de la voie ferrée.

Mon père n'était plus tout jeune, alors j'avais besoin qu'il me raconte l'histoire de notre famille.

Quand nous étions petits, avec mon frère Jean-Charles, il n'en parlait jamais.

Nous n'avions pas de photos, pas de documents, pas d'archives.

Le peu qu'on connaissait, c'était la légende familiale que racontait la vieille Alamissa.

Alamissa a toujours été à la maison. Elle m'a portée sur son dos quand j'étais bébé, comme elle avait porté mon père.

Elle racontait que le père de mon père, était le fils d'une femme du Dahomey et d'un colon français.

Qu'il était donc métis, et s'appelait Charles.

Que le colon français avait épousé la Dahoméenne à Ouidah, au début du siècle.

Qu'ils avaient longtemps vécu ensemble au Dahomey, puis dans d'autres pays, au gré des nominations du colon.

Qu'ils avaient un chien qui s'appelait Chocolat, qui allait chercher le journal du matin.

Que ce colon était très important, qu'il était gouverneur.

Que ce gouverneur s'appelait Marc Simon.

Qu'un jour il avait disparu.

Que mon arrière-grand-mère avait élevé seule son fils Charles, qui ensuite était devenu vétérinaire.

Qu'elle avait fait construire cette maison de Darsalam à Bamako.

Je posais des questions à mon père :

Cette femme, la Dahoméenne, mon arrière-grand-mère :

Tu l'appelais comment ? Son prénom, c'était quoi ?

On s'appelle G nondaho dit Simon.

G nondaho, c'était son nom de famille ?

J'ai demandé à des Béninois, ce nom de famille n'existe pas au Bénin.

D'où ça vient alors ?

Tu l'as bien connue cette femme puisqu'elle vivait avec vous, pourquoi tu n'en parles jamais ?

Avec quel argent a-t-elle fait construire la maison de Darsalam ?

C'est le gouverneur Simon qui lui avait laissé des biens ?

Pourquoi tu n'as jamais cherché à le retrouver, lui ? C'était ton grand-père pourtant !

Tu dis qu'il a épousé ta grand-mère.

Pourquoi tu n'as pas la nationalité française alors ?

En fait, il ne l'a jamais reconnu son fils métis ?

Pourquoi tu ne le dis pas ?

Mon père balayait mes questions d'un geste, puis parlait d'autre chose.

Enfin, un soir, il me demande de m'asseoir près de lui dans la cour.

J'enregistre la conversation.

Voix enregistrée du père de Marisa :

« Bon, puisque tu veux savoir, écoute.

Grand-Maman, je l'ai toujours vue lorsque j'étais enfant. Elle était illettrée, parlait peu le français. Elle ne parlait pas beaucoup d'ailleurs, surtout aux enfants. Elle connaissait très bien les plantes, les banananas qui guérissent.

Peut-être qu'elle en vendait aussi, en même temps que ses pagnes...

Comment ? tu ne sais pas qu'elle vendait des pagnes ?

Bon.

Bien plus tard, un soir de 1967, je tombe sur un article qui parle d'un livre écrit par un certain Marc Simon : « Souvenirs de brousse ».

Je contacte l'éditeur qui me donne l'adresse de l'auteur.

Il habitait à Saint-Malo.

Je fais le voyage pour le rencontrer.

Arrivé sur place, je passe devant un potager méticuleusement entretenu, un verger, des serres. On me fait entrer dans une maison en pierre de taille.

Marc Simon me reçoit, poliment, dans sa bibliothèque. C'est un petit homme, sec, aux yeux bleus. Sa femme nous apporte du thé. L'œil brillant, il évoque ses souvenirs du Dahomey. Il me demande si j'ai lu

son livre. Je réponds que non, alors il appelle sa femme, et lui demande de m'apporter un exemplaire, pour me le dédicacer.

Je lui demande s'il se rappelle d'une femme qui vivait dans le quartier Gbena, à Ouidah, au Bénin. Je lui dis que c'est ma grand-mère, que je m'appelle Simon comme lui. Son sourire bonhomme le quitte. Il me dit qu'il ne voit pas du tout de quoi je parle, se lève, me tend le livre, me raccompagne, me serre la main, et ferme la porte.

A peine sorti, j'ai jeté le bouquin dans la première poubelle trouvée. Et je n'ai jamais plus cherché à le contacter.

Tout ça, c'est des histoires. Je suis fatigué de courir après ces gens-là, c'est le passé. Toi, tu ne comprends rien à l'Afrique. Quand vous étiez petits, vous veniez en vacances ici mais tu restais collée à ton grand frère. Et maintenant... »

Marisa :

Epuisé par ces paroles, mon père s'endort. Au pied du fauteuil, je pose l'éventail qui lui tombe des mains, et je laisse une émission de RFI le bercer.

Ensuite, je n'ai plus osé aborder avec lui ce sujet.

De retour à Paris, je passe des nuits à faire des recherches sur internet.

Le ventre noué, je découvre la manière dont on relatait les unions entre Africaines et Français pendant l'occupation coloniale. Les Français nommaient les concubines africaines des « petites épouses » et appelaient les concubinages avec les Africaines des « mariages noirs » Les Africains n'avaient pas de mot pour ça.

En lisant le blog d'un certain Stéphane Olry, je découvre son compte-rendu de sa lecture des *Souvenirs de brousse*. Le livre avait été écrit par son arrière-grand-père, Marc Simon.

Nous avons le même ancêtre.

Il est donc mon cousin.

J'appelle le numéro de téléphone apparaissant à la rubrique « Contact ».

Stéphane :

Vous imaginez ma surprise lorsque je reçois cet appel.

Comme moi, cette Marisa Gnondaho s'intéresse aux *Souvenirs de brousse* de Bon-Papa. Elle prétend être l'arrière-petite-fille de Marc Simon. Elle dit porter notre nom. Nous serions donc cousins.

Marisa Gnondaho me propose un rendez-vous au Musée National de l'Histoire de l'Immigration.

Je mets un certain temps à comprendre qu'il s'agit du Musée Colonial où ma mère nous emmenaient le dimanche visiter l'Aquarium tropical.

Marisa :

Il me semblait que ce vestige de l'exposition coloniale de 1930 était un bon terrain pour une première rencontre.

J'attends Stéphane Orly à une table de la buvette du Musée des Colonies, sous les bas-reliefs présentant des femmes nues et opulentes figurant l'Afrique.

Stéphane :

Arrivé Porte Dorée, j'avise Marisa Gnondaho assise à une table. Je reconnais immédiatement ces yeux bleus. Ce sont ceux de ma mère, de mon grand-père, ce sont ceux de Bon-Papa.

- Pourquoi vous intéressez-vous à ces *Souvenirs de brousse* ?

Marisa :

- Mon arrière-grand-mère était dahoméenne. Votre arrière-grand-père lui a fait un enfant, Charles Simon, mon grand-père. Puis, il a abandonné ma famille. Cela vous étonne ?

Stéphane :

- Que voulez-vous que je vous dise ? Bon-Papa est resté vingt ans en Afrique. À son retour, il n'a pas raconté à sa femme et ses enfants tout ce qu'il avait fait là-bas. On peut se douter qu'il y avait rencontré des femmes.

Voilà les *Souvenirs de brousse*. Que cherchez-vous dans ce livre ?

Marisa :

- Je cherche des témoignages sur mon arrière-grand-mère.

Stéphane :

- Lisez-le. Revoyons-nous après pour en parler.

Marisa :

J'ai lu le livre.

Il m'a fait violence.

Il n'y était jamais question de mon arrière-grand-mère.

Rien ne collait avec la légende familiale.

Marc Simon n'était resté qu'un an au Dahomey.

Il n'avait jamais été gouverneur.

Ce tableau paternaliste de la mission soi-disant civilisatrice de Marc Simon m'a blessée. Il a réveillé un sentiment d'humiliation hérité de mon père.

Je renvoyais *Souvenir de brousse* par la poste à mon cousin, accompagné d'un second ouvrage que j'avais téléchargé sur internet.

Stéphane :

Dans ce colis je trouve une reproduction de ce « *Guide pratique de l'Européen dans l'Afrique Occidentale : à l'usage des militaires, fonctionnaires, commerçants, colons et touristes. Par le Dr Barot, médecin des Troupes Coloniales.* »

L'ouvrage a été publié en 1907.

Un marque-page signale un passage surligné au stabiloboss.

(aux spectateurs)

Quelqu'un dans l'assistance aura-t-il l'obligeance de lire ces passages surlignés par Marisa G nondaho, je vous prie ?

Un spectateur : (il lit)

« Unions temporaires – quelle doit être la conduite de l'Européen en Afrique Occidentale ?

Pour ceux qui n'ont pas la force morale pour supporter deux ans de continence absolue, il n'y a qu'une ligne de conduite possible : c'est l'union temporaire avec une femme indigène bien choisie. Cette union dure généralement tout le séjour. Les motifs qui rendent nécessaire cette union sont :

Sécurité sanitaire – La femme choisie dans ces conditions est généralement saine : tandis que les prostituées noires, non soumises à la visite médicale, sont presque toutes contaminées.

(...)

Hygiène – L'Européen qui a une femme indigène, si elle n'est pas inintelligente, finit par s'attacher un peu à elle ; elle le distrait, le soigne, dissipe son ennui, et parfois l'empêche de se livrer à l'alcoolisme et aux dépravations sexuelles si fréquentes aux pays chauds.

Instruction – enfin, l’union avec une femme indigène est un des plus sûr moyens d’apprendre vite la langue indigène, de pénétrer les coutumes les plus cachées, de connaître les chansons, les légendes parfois très jolies, de ces peuplades, de comprendre en un mot l’âme noire.

(...)

Lorsque l’on rentre en France, on renvoie la jeune fille dans sa famille après lui avoir fait un cadeau qui lui assurera immédiatement un époux.

Les anciennes femmes d’Européens sont très recherchées des noirs et se marient en général fort bien. »

Stéphane :

Un papier manuscrit accompagnait cet envoi.

(à Marisa)

Pouvez-vous lire le post-it que vous m’écrivîtes alors ?

Marisa :

« Il faut que nous allions ensemble voir un notaire. »

Stéphane :

Merci.

Cette requête me mit aux cent coups.

Allongé sur ma méridienne, j'imaginai un conseil de famille rassemblé dans la bibliothèque de notre maison de Saint-Malo, apprenant de ma bouche comment j'avais, par la publication d'un article sur Bon-Papa, ouvert une boîte de Pandore, soigneusement maintenue fermée quatre générations durant. J'entendais déjà les sonneries ininterrompues de cousins et de cousines café-au-lait venus des quatre coins de l'Afrique, se présenter, goguenards, comme les héritiers de Marc Simon.

Je voyais cette horde d'Africains, se presser autour de la tombe de Bon-Papa, ouvrir avec un pied de biche le cercueil de notre aïeul et s'emparer d'un tibia pour en extraire l'ADN.

Je me présentais un huissier de justice, noir, une chaîne en or autour du cou, un papier timbré à la main, venu nous annoncer la confiscation de notre héritage et l'expulsion de notre maison.

Je me réveille de ce cauchemar.

Je me lève de ma méridienne. Je sors sur le palier. Je sonne à la porte d'à côté. Ma mère m'ouvre.

L'immeuble que j'habite à Paris est un peu particulier. Il a été bâti par Bon-Papa. Il a eu soin de léguer un appartement à chacun de ses descendants. Comme on dit en plaisantant dans la famille : « Grâce à Bon-Papa, nous habitons un immeuble génétiquement pur. » Bref.

Avant de livrer à nos auditeurs le contenu du colloque que j'ai alors avec ma mère, pouvez-vous, préciser, Marisa, comme il en a été convenu entre nous, ce que vous attendiez de cette consultation chez le notaire ?

Marisa :

Une nuit, mon père m'a appelé de Bamako pour me dire qu'il avait droit à une possession d'état, que je devais en faire la demande.

Stéphane :

Pouvez-vous préciser pour nos auditeurs, ce qu'est une « possession d'état » ?

Marisa :

Oui. Mon père m'a expliqué que, lorsque la reconnaissance officielle d'un enfant n'a pas été établie par le père, on peut – souvent la mère, ou bien l'enfant - réunir un faisceau de preuves pour établir la filiation.

En métropole, cette procédure de reconnaissance des enfants bâtard existe depuis 1912.

Dans les colonies, c'est seulement en 1929 qu'un décret a permis d'établir la filiation des enfants métis non reconnus par leur père français. Mais peu d'Africains le savaient.

D'évidence, mon nom, Simon, était une preuve suffisante pour établir un lien filial avec l'administrateur des colonies !

Stéphane :

Ma mère a suivi des études de droit. Elle ne trouve pas exorbitante cette requête de Marisa G nondaho de s'informer auprès d'un notaire. Elle conclut qu'après cet avis, nous ferons ce que dit de faire la loi.

Ma mère ajoute : « Et puis, peut-être trouveras-tu avec cette nouvelle petite cousine africaine une informatrice de premier rang sur les aventures coloniales de Bon-Papa. »

Ma mère a le tic verbal de qualifier de « petit » toute personne venue du sud de Poitiers. Avant de descendre faire ses courses chez l'épicier du coin, ma mère annonce : « Je vais chez le petit Arabe. »

Des fois, ça m'agace.

Une semaine plus tard, Marisa G nondaho et moi nous rendons ensemble à l'étude de Maître Ripart, notaire à Sevrans. Ce notaire s'est spécialisé dans les successions liées aux anciennes colonies françaises. Le notaire écoute nos récits avec intérêt.

Marisa :

Je lui montre le document officiel suivant : le passeport de mon père.

J'explique au notaire que je suis la descendante d'une relation hors mariage de mon arrière-grand-mère dahoméenne avec un certain Marc Simon, fonctionnaire colonial.

Que ce fonctionnaire colonial n'a d'évidence pas reconnu officiellement leur fils métis.

Que sa relation avec mon arrière-grand-mère était notoire, puisque j'ai hérité du nom de Simon.

Qu'à présent, je veux savoir comment établir une filiation avec ce Marc Simon.

Stéphane :

Le notaire lui répond qu'effectivement, dans le cadre d'une demande de possession d'état, le fait de porter le même nom est un point susceptible d'être apprécié par le juge, mais ce n'est pas suffisant. Le notaire

demande à Marisa Gnondahou dit Simon si elle possède des preuves matérielles du soin qu'aurait eu Marc Simon pour son fils métis. Des cartes postales qu'il lui aurait envoyées ? Des reçus de frais scolaires qu'il aurait réglés ?

Marisa :

Je ne possède rien de tel.

Stéphane :

Le notaire fait remarquer que c'est ce type de preuve d'intérêt du père pour son fils auxquelles sont sensibles les juges lorsqu'ils doivent décider d'une possession d'état. Marisa Gnondahou demande à Maître Ripart :

Marisa :

Un test ADN pratiqués sur moi et un descendant de Marc Simon me permettrait-il de prétendre à une part de l'héritage ?

Stéphane :

Le notaire répond par la négative. Des exhumations comme celle pratiquée sur la dépouille d'Yves Montand sont rarissimes. En règle générale, le juge cherche des preuves de vie familiale effective. Or, vous n'en disposez pas.

Le notaire conclut : « Quoi qu'il en soit, la question de la succession de M. Simon est close. M. Simon est mort en 1974. La prescription s'est éteinte trente ans plus tard, en 2004. On ne peut plus revenir sur cette succession. »

Marisa :

Un immense poids se soulève alors de vos épaules, cher cousin.

Stéphane :

Ma petite cousine et moi revenons ensemble en RER à Paris. Je console Marisa Gnondahou en lui disant que des histoires d'enfants bâtards non reconnus par leur père, on en trouve dans les meilleures familles. Par exemple, dans la branche paternelle de ma famille, la branche Olry : mon arrière-grand-père Achille Olry à Nancy entretenait une relation ancillaire avec sa gouvernante. Cette femme donne naissance à un enfant : Gaston, mon grand-père Gaston. Et bien, grand père Gaston n'a jamais été reconnu de son vivant par son géniteur. Et ce n'est qu'après le décès d'Achille Olry et des années de procès que la justice a octroyé

le droit à grand-père Gaston de porter le nom de Olry, sans qu'il ne puisse prétendre à un kopek sur la succession.

Finalement, Marisa, vous et moi, nous avons la même histoire !

Marisa :

Non, nous n'avons pas la même histoire.

Ce que vous continuez à négliger, mon petit Stéphane, c'est la ségrégation raciale qui était la règle entre colons et indigènes. Ce mot « indigène » que vous employez sans cesse, c'était le terme officiel pour nommer les Africains sous le régime colonial. Ils avaient des droits bien distincts des citoyens français.

Voilà le code de l'indigénat. En Afrique Occidentale française, il date de 1907.

Stéphane :

Nous avons convenu que nous n'avons pas le temps d'en faire la lecture.

Marisa :

D'accord, nous n'avons pas le temps de lire le code de l'indigénat en entier. Mais j'en ai photocopié des extraits. Nos auditeurs pourront ainsi le lire après notre causerie.

(elle fait distribuer les photocopies par un spectateur.)

Nos auditeurs doivent savoir que ce code justifiait une différence de traitement légal entre Africains et colons.

Par exemple, sachez que des jeunes filles étaient razzées dans leurs villages par l'armée française.

Qu'elles étaient ensuite distribuées aux officiers célibataires.

Que lorsque des enfants naissaient de ces viols, la république les arrachait souvent à leur famille africaine.

Que la république remplissait des orphelinats spécialement conçus pour les enfants métis.

C'était ça les colonies. Voilà pourquoi la question des métis excède largement la question des enfants bâtards en métropole.

La question c'est la race.

Stéphane :

À la Gare du Nord, ma nouvelle cousine et moi, nous sommes quittés en nous promettant de nous revoir.

Quelques jours plus tard, j'appelais Marisa G nondaho dit Simon. Vous semblez encore plus remontée que lors de notre précédente rencontre.

Marisa :

J'avais parlé avec mon père au téléphone le matin-même. Je lui avais annoncé que je venais de prendre un billet d'avion pour le Bénin, pour aller voir la maison de mon arrière-grand-mère.

Tout à coup, mon père prétend ne plus se rappeler de l'adresse exacte de la maison, dans le quartier Gbena à Ouidah.

Il dit même avoir oublié le nom de naissance de cette femme !

Il me dit que « G nondaho », n'est pas un nom. Juste un mot en langue Fon, qui veut dire « vieille femme ».

Ce mot a été ajouté à notre nom le jour de la déclaration de naissance de mon père. L'employé de l'état civil des colonies a dit : « Marc Simon, mais de quel droit cet enfant porterait ce nom ? Marc Simon, c'est le nom d'un administrateur français des colonies. Vous, vous êtes juste les descendants de cette vieille femme, là, cette « G nondaho. »

Et il a écrit « G nondaho Dit Simon » sur le papier, en riant.

Mon père m'interdit d'aller à Ouidah.

Il dit que, là-bas, les gens empoisonnent.

Qu'on ne voit rien, qu'on ne sent rien et qu'on meurt.

Que déterrer ces vieilles histoires pourrait me coûter cher.

Que son père a été empoisonné pendant une tournée en brousse.

Qu'on n'a jamais retrouvé son corps.

Mon père dit qu'il a déjà perdu mon frère.

Qu'il ne veut pas perdre un deuxième enfant.

Que donc, je ne vais pas là-bas.

Stéphane :

Je vous sens affectée par cette injonction au silence.

Puis-je vous être d'une aide quelconque ?

Marisa :

Toutes les informations que je pourrais glaner dans votre famille sur l'année que Marc Simon a passée au Dahomey m'intéressent.

Stéphane :

Ma nouvelle cousine et moi, commençâmes à nous voir régulièrement. Nous échangeons les informations que nous glanions au sein de nos familles respectives.

Marisa Gnondahou dit Simon tenait à me faire voir que quel que soit le sujet abordé dans les *Souvenirs de brousse*, on pouvait en trouver un développement dans le monde actuel.

Marisa :

L'histoire coloniale n'est pas finie, c'est tout ce que je dis. Les exemples abondent.

Stéphane :

Nous avons rencontré beaucoup de gens durant notre enquête. Ainsi, la propriétaire de l'Otarie Gourmande (la chocolaterie de Sevran), nous décrit le trajet des fèves de cacao, depuis Abidjan en Côte d'Ivoire jusqu'au port du Havre. J'apprends que ces cargaisons peuvent changer dix fois de propriétaire durant leur traversée, au gré des spéculations sur les cours du cacao !

Marisa :

Il faut que j'insiste pour qu'elle admette que l'immense majorité des exploitations n'appartient pas à des Africains. Une syndicaliste de Saint-Ouen nous expose les mécanismes modernes de la traite des travailleurs entre l'Afrique et la France.

Stéphane :

Un griot m'encourage à prendre la route immédiatement pour l'Afrique à la recherche de la semence du patriarche de notre famille.

Marisa :

...La « semence » ? ...

Stéphane :

...La descendance : c'est écrit comme ça dans la bible : « La semence d'Abraham » !

Marisa :

Un ancien ouvrier malien m'inspire une chanson sur la peur du poison.

Stéphane :

Nous rencontrons un groupe de tirailleurs sénégalais qui servirent dans l'armée française. Ils vivent dans un foyer ADOMA, à Bondy Nord.

Dans une salle de réunion, sous la lumière des néons, debout derrière une table de collectivité, une dizaine de vieux messieurs, nous attendent. Ils portent leurs costumes de cérémonie. Leurs poitrines sont bardées de médailles.

Marisa :

Ces tirailleurs sénégalais nous demandent d'utiliser notre causerie comme tribune. Ils espèrent ainsi faire connaître leur lutte pour que leur pension soit alignée sur celle des soldats de métropole.

Stéphane :

J'apprends que ces hommes de plus de 90 ans sont obligés de passer six mois et un jour dans leur foyer ADOMA pour avoir le droit de toucher leur retraite militaire.

Marisa :

Les tirailleurs nous racontent en souriant qu'un Ministre de la défense justifiait cette différence de traitement en disant que donner une retraite équivalente aux tirailleurs et aux soldats de métropole risquerait de déstabiliser l'économie sénégalaise.

Stéphane :

Sic.

Nous rencontrons aussi Charles Di, un ethnopsychiatre camerounais. Charles Di nous a été très précieux dans notre enquête.

Pour notre premier entretien, Charles Di nous fixe rendez-vous au Jardin d'Agronomie Tropicale. Je ne connaissais pas ce vestige de l'Exposition Coloniale dans le bois de Vincennes. Au milieu des pavillons africains aux toits crevés voire incendiés, je reconnais les serres portatives qu'utilisait mon aïeul pour trimballer ses plants de cacao venus des Andes, pour être sélectionnés au jardin d'acclimatation de Paris, puis exploités en Afrique.

Marisa :

L'état d'abandon du lieu témoigne de l'embarras des gouvernements français à l'égard du passé colonial.

Charles Di nous annonce avoir choisi ce lieu de rendez-vous, afin que nous sentions à quel point le colonialisme avait été justifié politiquement par des arguments scientifiques.

Stéphane :

Il nous emmène donc jusqu'à la bibliothèque du Jardin d'Agronomie Tropical.

Là, il exhume le document suivant : « *Questionnaire sur les métis – Commission permanente pour l'étude des métis, Société d'Anthropologie, 15 rue de l'école de Médecine – Paris* »

Quelqu'un dans l'assistance peut-il lire les passages surlignés ?

Un spectateur : (il lit)

« La société d'Anthropologie de Paris dans sa séance du 4 juillet 1907 est chargée d'ouvrir une enquête scientifique sur les croisements humains entre races nettement différentes et sur les métis issus de ces croisements. Le problème des métis est un des plus graves et en même temps des plus obscurs que l'Anthropologie ait à résoudre (...)

Rejetant toute théorie à priori sur l'origine des types humains, nous entendons par race pure tout type ethnique actuellement bien constitué et suffisamment stable pour avoir mérité une appellation définie. Nous appelons donc métissage des unions entre Blanc et Nègre, Jaune et Blanc, Nègre et Indien d'Amérique, Européen et Hindou, Sémite et Européen, Nègre et Chinois, etc. »

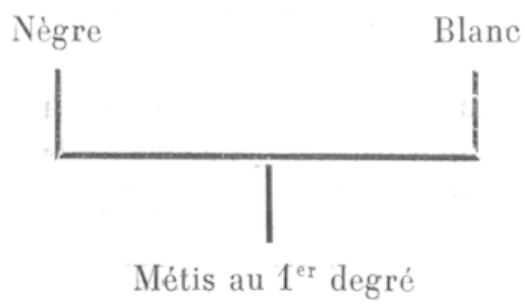
Marisa :

Merci.

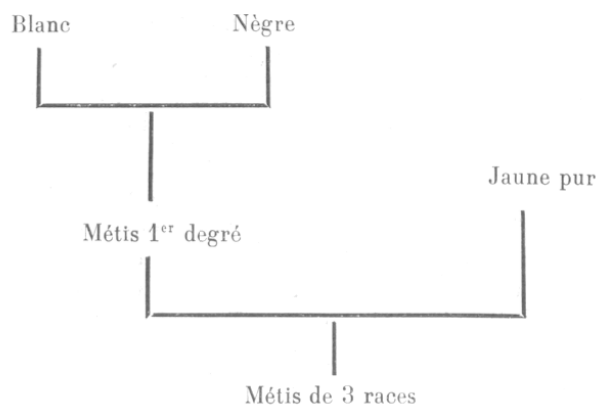
La Société d'Anthropologie présente ensuite les schémas suivants.

(Elle montre une série d'arbres généalogiques) :

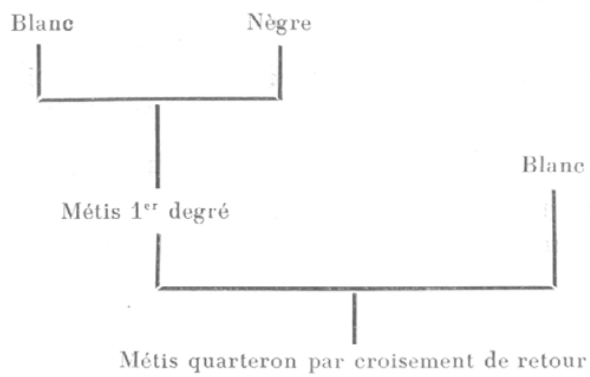
1° schéma :



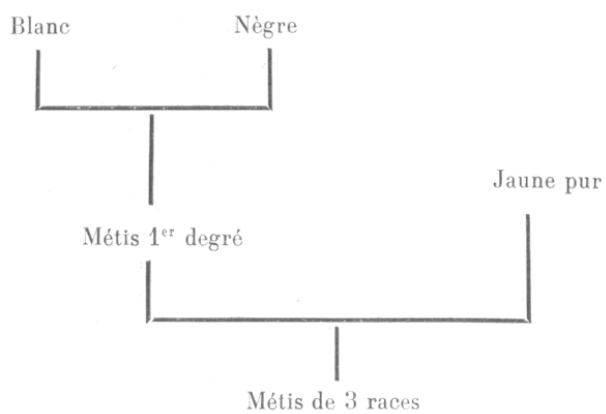
2° schéma :



3° schéma :



4° schéma :



On regroupait au début du 20^e siècle les nombreux débats autour de ce sujet sous un même chapitre intitulé : *La question métisse*. Ces questions seront aussi déclinées sur le plan du droit et de la politique.

Comment considérer ces enfants métis ?

Fallait-il interdire les unions illégitimes entre Français et Africaines ?

Fallait-il, au contraire, encourager ces unions afin de créer une race mieux adaptée au climat africain ?

La race française allait-elle déchoir si on laissait des orphelins, moitié blancs, grandir dans des familles africaines ?

Fallait-il les instruire dans des écoles spéciales - les orphelinats pour métis - pour en faire une caste intermédiaire entre Français et « indigènes » ?

Mais le danger n'était-il pas alors de voir ces Africains dit « civilisés » ou « évolués » remettre en cause l'ordre colonial ?

Et enfin et surtout, comment empêcher ces métis de réclamer la citoyenneté française ?

De venir s'installer en France ?

De submerger la civilisation française par une migration de masse ?

Ce sont des questions qui restent plus que jamais d'actualité.

Stéphane :

Nous confions à Charles Di les transcriptions des entretiens menés dans nos familles respectives.

Quelques semaines plus tard, Charles Di nous fixe un rendez-vous à l'Hôpital Avicenne à Bobigny.

Dans un box de consultation, il nous annonce que c'est la première fois qu'il a en mains des témoignages croisés sur un cas de métissage colonial.

Marisa :

Il nous dit que l'esclavage, la traite, la colonisation, c'est une histoire de plusieurs siècles.

Il nous explique qu'à l'origine de chaque secret de famille se trouve un traumatisme, qui va se transmettre silencieusement de génération en génération. La traite des esclaves, les mariages forcés des jeunes filles africaines : autant de traumas.

Je lui dis qu'à ma première lecture de *Souvenirs de brousse*, j'avais été stupéfaite du nombre de révoltes qu'avait dû réprimer Marc Simon.

À le lire, on voyait bien que dans les colonies, la résistance était permanente, qu'il avait peur.

Marc Simon raconte qu'un jour, des villageois ont refusé de payer l'impôt de capitation. Ils ont pris les armes.

Marc Simon a fui. Un des tirailleurs qui protégeait Marc Simona a pris une balle à sa place.

Tout le long du livre, Marc Simon prétend que les Africains sont incapables de s'organiser pour résister.

C'est faux.

Pourquoi on ne parle jamais de cette résistance africaine ?

Pour continuer d'inscrire l'humiliation dans nos corps, dans les anciennes colonies comme dans nos banlieues ?

Stéphane :

Charles Di nous dit avoir été très impressionné par l'histoire du squelette de Bon-Papa.

Ce soir nous ne parlerons pas du squelette. Nous n'avons pas le temps.

Marisa :

Mais enfin ! C'est dans le plan de la causerie.

Stéphane :

Bon.

Le squelette de Bon-Papa était exposé au Musée de l'Homme. Tous mes cousins sont allés un dimanche au Musée admirer le squelette de Bon-Papa au Palais de Chaillot. On lisait sur le cartel « *Squelette monté de Pygmée – Don de Monsieur Simon.* »

Marisa :

Vos oncles racontent que Marc Simon avait obtenu un cadavre de pygmée, qu'il l'avait fait déposer sur une fourmilière.

Que les fourmis géantes avaient nettoyé les chairs.

Que Marc Simon avait ramassé les os.

Qu'il en avait dressé la liste.

Qu'il les avait enfermés dans une boîte pour les protéger de l'humidité durant la traversée jusqu'au Palais de Chaillot.

J'ai pu voir des photos de ces collections de squelettes. Le but était de montrer ce que les scientifiques appelaient des « types humains ».

Ce genre classement arbitraire persiste encore aujourd'hui !

Stéphane :

Vous en doutez ?

Nous avons rencontré des mineurs isolés étrangers à la rue.

Ces enfants viennent de très loin parfois : Ils sont seuls, sans parents, sans papiers.

La loi interdit de laisser un mineur à la rue.

L'état a donc l'obligation de protéger tout enfant à la rue, quelle que soit sa nationalité et sa situation administrative. Il doit lui fournir toit, nourriture, éducation.

Aujourd'hui, les mineurs étrangers témoignent être séparés des mineurs français par les services sociaux.

L'Aide Sociale à l'Enfance se livre sur ces mineurs étrangers à des entretiens inquisitoriaux. Plusieurs adultes rassemblés autour d'un enfant, le harcèle de questions :

- Es-tu vraiment seul ?
- Es-tu vraiment mineur ?

En cas de suspicion sur sa minorité, un médecin est requis pour pratiquer sur l'enfant un test osseux.

La plupart des biologistes s'accordent à dire que ces examens du squelette ne sont pas scientifiquement fiables pour leur attribuer un âge.

Il se trouve toujours un médecin pour les pratiquer.

L'idéologie de la suspicion à l'égard des migrants est plus forte que les doutes scientifiques. Comme on trouvait au début du vingtième siècle des scientifiques pour faire remplir des « questionnaires sur les métis » qui nous paraissent aberrants, on trouve aujourd'hui des médecins pour faire passer en toute bonne conscience des tests osseux aux enfants étrangers.

Espérons que ces pratiques auront disparues avant un siècle.

Marisa :

Stéphane, vous vous souvenez de la phrase de Charles Di ?

Marisa et Stéphane : (*ensemble*)

« Hier m'a engendré, et voici qu'aujourd'hui je crée demain. »

Stéphane : (*aux spectateurs*)

Pouvez-vous Madame/Monsieur, lire dans *Souvenirs de brousse*, ce qu'écrit notre arrière-grand-père sur ces cérémonies, qu'il appelle « les tams-tams » ?

Le spectateur : (*il lit*)

« Sur la piste un premier danseur s'avance, puis deux, puis trois, jusqu'à sept ou huit ensemble, qui se trémoussent doucement. Ce qui est affreux c'est l'air abruti que les danseurs se croient obligés de prendre : On les croirait ivres morts ou complètement vannés. Autour du cercle des danseurs, courent deux noirs chargés d'exciter les chanteurs et de faire garder la mesure aux premiers rangs. Au bout de peu de temps, tout le monde est en sueur, et, au bruit des claquoirs et des chants, qui pénètrent le cerveau, s'ajoute une forte odeur sui generi qui monte de la foule... »

Stéphane :

« Sui generi » signifie, en biologie animale : « Odeur qui se rapporte à une espèce donnée. »

Le spectateur :

« ...Mon hamacaire n'a pu résister. »

Stéphane :

...Un hamacaire, c'est un porteur.

Le spectateur :

Il saute dans l'arène. Je le vois, tout à coup, changer de physionomie, devenir encore plus laid, et commencer sa gymnastique suédoise. Il était temps que je parte, laissant le tambour continuer jusqu'à la nuit. »

Marisa :

Chez moi, on dansait.

Chez mes parents, je veux dire, mon père et ma mère.

Chaque semaine, mes parents invitaient des amis à la maison, et, dès qu'on avait partagé le plat de riz, on poussait table et chaises et on dansait sur du James Brown, ou de la musique cubaine.

J'étais toute petite et je passais de bras en bras. Mon père et ses amis que j'appelais « tonton », me faisaient tourner et virevolter.

Si jamais un petit garçon était à l'aise pour danser, je tombais amoureuse et il me fallait des jours pour m'en remettre.

J'adorais ça.

Danser.

Ensuite, j'ai enchaîné les cours de danse.

On m'a dit : Pour en faire un métier, il faut des bonnes bases.

Les bonnes bases c'est la danse classique.

Alors j'ai pris des cours avec une danseuse à la retraite qui s'appelait Claudine.

Tout de suite elle a dit : « Très bien ! Des yeux de chat ! Mais il va falloir rentrer ces fesses. C'est trop cambré tout ça ! Tu parles d'une morphologie pour danser ! Avec beaucoup de travail, peut-être qu'on pourra améliorer cette posture... » Et elle me pinçait le bas du dos au moment des pliés.

Je me sentais assez godiche, mais je serrais les dents.

Un jour, j'ai dansé dans un spectacle. J'avais comprimé la masse de mes cheveux crépus dans un filet à chignon. Après la représentation, ma mère m'a embrassée et m'a dit : « Tu sais, quand tu es sur scène, on ne voit pas du tout que tu es noire. »

Ma mère n'était pas raciste. Enceinte à vingt ans, elle a jeté son mariage avec un étudiant africain à la figure de ses parents. Cet acte de liberté et de résistance devait effacer les lourdeurs d'un passé colonial qu'elle connaissait assez mal.

Plus tard, avec mon grand frère Jean-Charles, nous avons fait plusieurs voyages en Afrique, pour sortir du Mali.

Il disait : « Je viens pour te protéger. »

Ces voyages nous permettaient d'oublier, un temps, son addiction à l'héroïne.

Un peu plus tard, il s'est installé à Bamako, dans la maison familiale de Darsalam.

Il s'est fait un shoot avec l'eau de notre puit.

Rapatrié d'urgence à l'hôpital de la Cité Internationale à Paris, il a été perfusé avec un lot de sang contaminé.

Jean-Charles est mort du sida, quelques années plus tard.

Notre histoire de famille est nourrie de poison.

Mon père, c'était comme s'il ne savait pas à quel point sa propre enfance lui avait fait mal.

Il était suivi au service neurologique de l'hôpital Sainte-Anne, à Paris. Il riait lorsqu'un toubib laissait entendre que les douleurs intolérables qui le faisaient, comme il disait « marcher comme un ours » auraient pu être psychosomatiques.

« Ce sont des sornettes de psy ! » disait-il. Et il souffrait en silence.

Un jour, dans notre appartement en banlieue parisienne, j'ai entendu un ami de mon père lui dire :

« Mais Marc ! C'est toi qui fait la cuisine à la maison ?

Et ta femme, elle fait quoi ?

C'est quoi ton problème ? Tu la laisses faire parce qu'elle est blanche ?

Tu es complexé ou quoi ?

Fais-toi respecter, force-là ! »

Peu de temps après, mes parents divorçaient.

Après le départ de ma mère, mon père n'a plus rien touché de l'appartement où nous avons vécu. Certains dimanches, avec mon frère, nous lui rendions visite, pour partager le mafé qu'il cuisinait. Année après année, l'appartement se délabrait. On se prenait les pieds dans les trous d'usure du tapis. Le meuble tourne-disque en bois était en panne, et personne ne cherchait à le réparer.

Pour sa retraite, mon papa est rentré dans sa maison, au Mali.

En janvier 2019, mon papa est mort.

Quand j'arrive chez nous, à Bamako, on a vidé sa chambre, mais je peux le voir au funérarium.

Il est vêtu de bazin blanc, et semble être en paix.

Ma belle-mère me donne les affaires de mon père dans un sac poubelle noir.

Dedans, je trouve son passeport, un vieux livre d'histoire, une lettre de moi.

Stéphane :

Le père de Marisa est mort le 11 janvier 2019, moins d'un mois après ma mère.

Sans doute, avons-nous mené notre enquête poussés par le même sentiment d'urgence, de vouloir interroger nos parents tant qu'il était encore temps.

Le 19 décembre 2018, je suis donc assis au chevet de ma mère, dans une chambre de l'hôpital Saint-Louis à Paris. Je prends la main de ma mère. Elle est tiède. Ma mère dort. Je reconnais le visage qui était le sien quand elle était jeune et venait me chercher à la sortie de l'école.

« C'est inquiétant » m'avait-elle dit la veille, à quatre heures du matin, avant de s'endormir.

Me voilà donc dans cette chambre trop calme, à son chevet, devant une vue de Venise apposée au mur. Je me lève pour prendre un mouchoir en papier sur la tablette au-dessus de l'évier. Quand je reprends sa main, tout de suite je sens qu'il manque quelque chose. Je garde sa main dans la mienne quelques minutes. Puis, je me lève, j'ouvre la porte et je dis à ma sœur qui attend dans le couloir : « Viens. »

Je me suis souvent interrogé sur mon refus d'avoir des enfants.

Je me suis aussi souvent demandé si, pour mon frère, le fait d'adopter un enfant à Bamako n'avait pas été une manière de réparation inconsciente de l'abandon par Bon-Papa de ses enfants africains.

Mon frère et ma sœur insistèrent pour offrir à Mamoudou -, le dernier mineur isolé à la rue que ma mère accueillit dans son appartement - la bague en diamant que ma mère portait toujours à la main.

J'ai sans doute caressé le même espoir d'absolution en proposant à Marisa Gnondaho dit Simon de m'assister pour l'écriture de cette causerie consacrée aux enfants métis des anciennes colonies.

Marisa :

Je vous ai répondu : « Vous assister, certainement pas. Mais écrire et présenter cette causerie ensemble, oui. ».

Stéphane :

Souvent, je me demande de quoi j'ai hérité de Bon-Papa, outre mon appartement ?

Quels sont, les préjugés, les manières de penser, les traits de caractères que nous avons en commun ?

Une forme de morgue qui me fait regarder de haut les rares locataires que je croise dans les escaliers de l'immeuble familial.
Et puis peut-être, un goût du voyage, mêlé à une peur de l'inconnu.
La peur de ce que je ne maîtrise pas.
C'est un travail de me défaire de cette peur. C'est jamais fini. Parce que comme disait ma mère : « C'est inquiétant ».

Marisa chante : « La Chanson de Monsieur Kamissoko » :

Marisa :

On dort sous l'arbre à palabres
J'entends la hyène
Je vais me réfugier dans la cour
Je n'ai pas peur

On part voir les filles au village
La nuit tombe
Les garçons fuient
Ils ont peur des fantômes
Je n'ai pas peur.

Grand-mère m'enferme
Dans un cagibi noir
Dans le cagibi noir
Y a un vieux type
Je dis : C'est qui ce type-là
Qui me touche ?
Je n'ai pas peur.
Je n'ai pas peur.

Bodjo Edjessi :

C'est moi.

Je te fais une visite.

Je reviens de loin.

Ta bouche reste ouverte, mais aucune parole n'en sort, tu as peur ?

Tant mieux.

Quand tu parles, tu dis tellement d'idioties que tes mots viennent bourdonner à mes oreilles comme les mouches sur le lait caillé. Je ne m'entends plus penser !

Tu m'agaces, ma fille, au point que j'ai dû faire ce long voyage depuis l'endroit où j'ai posé mon esprit.

Toi, là, tu ne sais même pas que les morts peuvent se vexer ? Tu m'as offensée, tu le sais ?

Tu vas en faire les frais.

Fais brûler le wusulan, ça chassera les mauvais esprits.

On va causer un peu.

Entre femmes.

Maintenant ma maison, c'est la tienne, elle te vient de ton père, Marc, qui la tenait du sien, Charles, mon fils, qui la tenait de moi.

C'est grâce à moi qu'elle est là maintenant. Prends-en soin, c'est chez toi.

Et tais-toi.

De toute façon, tu ne sais rien.

Pas même comment je m'appelle.

Mon nom à moi, écoute :

C'est Bodjo Edjessi.

Ils l'ont tous oublié, mais pas moi.

Maintenant que tu sais, n'en profite pas pour m'appeler pour un rien !

Fais un peu de bouillie, avec du mil !

Ajoute du miel, ça calmera ma colère.

Peut-être.

Tu as trop parlé, tu parles tout le temps !

De mes enfants, de moi, mais qu'est-ce que tu sais ?

Rien.

Tout le monde t'a prévenue.

Ton père, Alamissa. Ils ont tout fait pour te décourager.

Toi, tu n'y crois pas mais hé !

Si des gens sont jaloux, ils t'empoisonnent. C'est comme ça que je suis partie.

C'est comme ça aussi qu'est parti mon fils Charles, ton grand-père.

Ton frère Jean-Charles aussi, le poison l'a gagné.

Avec lui, on se cause parfois, à la tombée du soir.

Il dit que toi, si tu t'assois sous l'acacia qui n'a pas de feuilles, il les fera pousser pour te protéger du soleil.

Aujourd'hui ma fille, tu as mes pommettes, mon front plissé, et cet air renfrogné qui fait les têtes dures.

Et tu as ses yeux.

Les yeux bleus du blanc.

Mais ! ma sotte !

Tu as cru quoi ?

Que j'ai été cette fille de 16 ans qui se fait prendre par un blanc, accouche, reste seule et laisse ruiner sa vie ?

C'est comme ça que tu racontes mon histoire ?

Mon histoire, c'est la tienne, alors relève un peu la tête, sèche tes larmes, et apporte un bol, j'ai amené du vin de palme et j'ai soif.

Tu veux me faire honte ?

Tu t'invites chez les gens, avec ce descendant de ton ancêtre blanc, et tu racontes ma vie ?

Tu veux que les gens t'écoutent en ouvrant des yeux ronds et en pleurant de pitié ?

Je devrais frotter ta peau avec une décoction de piments rouges pour te faire danser.

Mais écoute d'abord.

Maintenant que je suis là, j'ai envie de causer.

Marc Simon...

Le blanc de Ouidah...

J'étais encore petite quand je l'ai rencontré.

Ma maman m'a dit :

« Va-t'en te proposer à la résidence, pour aider. »

Je n'avais pas le choix.

Avant, j'avais été initiée aux fétiches.

Je connaissais bien les plantes, j'aidais nos voisins à guérir.

Ma mère a dit : « Trop de bouches à nourrir, toi, tu pars dans la maison du blanc. »

Je n'avais pas le choix.

Là-bas, j'apportais les repas.

Le blanc s'asseyait devant une table et mangeait avec son chien.

Il se donnait des claques pour chasser les moustiques.

C'était la saison des tornades, la nuit, il avait peur,

Il ne dormait jamais.

Ma mère m'a dit : « Fais ce qu'il te demande.

Et n'oublie pas qu'on n'a jamais raison devant le blanc. »

Alors je me parfumais, avec l'encens que fabriquait ma mère.

Je n'avais pas le choix.

La nuit où il m'a commandé de venir dans sa chambre, c'était ma première fois.

Il a fait sortir le chien.

Il a fait son affaire.

Je suis partie dormir dans la case des domestiques.

Un jour il a dit : « Je pars pour Sakété. »

Alors je suis rentrée chez moi à Gbena.

Ma mère a dit : « Tu attends son enfant, hein ?

Quitte ici, tout de suite, personne ne doit savoir ! »

J'ai supplié, mais je suis partie.

Je n'avais pas le choix.

J'ai marché deux jours en brousse pour gagner Sakété.

Arrivée devant lui, j'ai dit : « J'attends ton fils. »

Moi, j'étais contente !

Les enfants ne viennent pas pour rien !

Un enfant, si vite, c'est une bénédiction.

Marc Simon n'a rien dit.

Les jours passaient, il devenait gentil.

Hé, ma fille !

Tu t'es réveillée ou tu ne t'es pas réveillée ?

Moi je dis que si une vieille se réveille bien, elle peut être sûre que ses enfants se réveilleront bien à sa suite...

Quand l'enfant est né, j'habitais avec le blanc.

Il voulait que je plante ses graines. Elles venaient d'Europe.

Il disait : « Mon jardin. » Je devais semer ses fleurs et ses haricots verts. Il avait ce chien, qu'il appelait Chocolat, il le dressait pour aller chercher le pain.

Un chien ? Hé, chez nous, les chiens, ça ne doit pas vivre avec les hommes !

Un jour que le blanc était parti en brousse, je l'ai fait disparaître.

C'est Marc Simon qui a donné le prénom à l'enfant.

Sur le registre le curé a mis le nom Simon à côté du prénom Charles.

Moi, j'ai fait à mon fils les rituels d'usage.

Sans rien dire à personne.

Ça m'arrivait de prendre pour moi l'argent que je gardais des courses. J'ai acheté des pagnes pour les vendre au marché.

Un jour, Marc Simon m'a dit :

« Je pars pour la France pas longtemps, je reviens. »

Sauf que c'est un autre blanc qui est venu à sa place.

Je suis partie.

Je n'avais pas le choix

Et je n'ai plus jamais eu de nouvelles de Marc Simon.

Moi, j'avais fini d'être une petite épouse, je ne voulais pas d'autre homme, pourquoi faire ? Le travail, c'est le seul bon mari.

Je ne suis pas rentrée chez ma mère.

J'ai acheté d'autres pagnes, beaucoup de pagnes. J'ai vendu. Beaucoup.

Des bonnes sœurs sont venues, elles ont dit : « Donne-nous ton fils, il ira au foyer des métis. »

J'ai dit : « Non, l'enfant reste avec moi. »

On protège mieux ce qu'on rend invisible.

Après ça elles ne l'ont plus trouvé.

J'étais moquée, seule, mais je n'avais pas honte.

On ne manquait de rien.
Ceux qui sont venus derrière moi sont tranquilles.

Je n'ai plus quitté mon fils.
Je l'ai suivi jusqu'à Bamako.
Les chagrins s'entremêlent avec le bien des choses.
L'amertume et la douceur.
Nous n'avons pas le choix, les morts sont là et veillent.
Pourvu qu'on les respecte.

Je suis rentrée à Ouidah.
On doit mourir sur la terre de ses ancêtres.
Certains étaient jaloux de ma réussite.
J'étais vieille, mais c'est le poison qui m'a tuée.

Alors... ?
Vois comme tu t'étais trompée !
Vois comme j'ai bien su tirer les cordes du panier !
Comme, aujourd'hui, tu n'as plus qu'à tendre les bras pour en cueillir les fruits !
Ne me fais plus jamais honte !
J'ai accouché seule, au milieu de la brousse, sans pousser un seul cri !
Ce n'est sûrement pas pour que tu ailles inventer des souffrances dont tu ne connais rien.
Tu veux parler maintenant ?
Apporte-moi un siège, et masse mes pieds, que je me repose un peu, avant de reprendre la route.
Parle.
Car tout sèche.
L'écorce, le poisson, le champignon, la viande.
Si tu couvres, ça pourrit.
Si tu découvres, ça sèche.
Parle, mais ne raconte à personne que Bodjo Edjessi est venue pour se plaindre.